

Loi alimentation : la grande distribution sous pression



Après l'ouverture de plusieurs enquêtes et un rapport parlementaire au vitriol, la grande distribution est visée par une série d'amendes. Le gouvernement exige qu'elle respecte ses fournisseurs, les contrats encadrant les prix et les volumes de marchandises. **Page 5**

Elle raconte le lourd quotidien d'une directrice d'école



Secouée par le suicide de Christine Renon, Hélène Pengam, directrice d'école pendant douze ans à Nantes, raconte ce qu'était son quotidien. **En dernière page**

Procès : qui se cache derrière la voix du faux Le Drian ?



Quatre expertises scientifiques penchent en faveur de Gilbert Chikli, jugé pour escroquerie, en se faisant passer pour le ministre. **Page 3**

Au cœur de Moria, le camp de la honte

Reportage. Le plus grand camp de réfugiés d'Europe se trouve sur l'île de Lesbos, en Grèce. Il accueille des dizaines de milliers de réfugiés, en attente du traitement de leur demande d'asile. Ils y vivent dans des conditions déplorables.



Page 2

Le transport d'animaux en question

En France, près de 380 000 élevages sont concernés par le transport routier. Le respect du temps de travail des chauffeurs est-il compatible avec le bien-être animal ? Les fraudes sont fréquentes dans ce secteur. Le point sur la réglementation en vigueur.



Page Terre

Oscars : la France revient bredouille

Après la Palme d'Or à Cannes, Bong Joon Ho est le grand gagnant de la 92^e cérémonie des Oscars. Son film, *Parasite*, a été préféré aux *Misérables* de Ladj Ly, dans la catégorie meilleur film international. Ici, Renée Zellweger, sacrée meilleure actrice.



En Cultures

Commentaire

par Stéphane Vernay

Députés à l'Élysée, affirmez-vous !

Emmanuel Macron recevra les députés marcheurs à l'Élysée ce mardi. Pour dissiper tout malentendu. Ce n'est pas à eux qu'il pensait lorsqu'il a invité le gouvernement à faire preuve de « d'humanité » après le rejet de la proposition de loi sur le congé pour deuil d'enfant. Non, il n'a pas voulu dire qu'ils n'avaient pas de cœur. Oui, il les estime. Et il a besoin d'eux.

L'affaire met en lumière les cuisines de l'Assemblée. Avant leur examen en commission ou en séance publique, les propositions de loi sont étudiées en « réunion interministérielle ». Les représentants de sept ministères différents ont participé à celle qui a décidé d'écarter le texte de l'UDI et donné consigne aux députés de la majorité de le rejeter. Ils l'ont fait sans se poser de questions. Défendu l'indéfendable. Jusqu'à l'absurde.

Cette façon de procéder n'a pas été inventée par La République en marche, mais elle est très « ancien monde », en contradiction avec les prétentions initiales des marcheurs.

À la sortie du Grand débat, ils assuraient pourtant avoir compris. Les élus de la majorité s'étaient montrés « probablement trop subtils, trop intelligents, trop techniques », comme l'expliquait

– sans rire – leur patron, Gilles Le Gendre, en décembre 2018 sur *Public Sénat*. Avec « l'Acte II » du quinquennat, tout allait changer. Nouvelles méthodes. Écoute. Respect. Concertation. Considération.

« Cabinet noir »

Raté. Le tollé en cours conforte au contraire la thèse d'un groupe de parlementaires soumis au président de la République. « **Entre Emmanuel Macron et les députés, il y a une sorte de cabinet noir d'une vingtaine de personnes non élues, des technocrates qui décident de tout** » et leur disent quoi voter, affirme François-Michel Lambert dans un sujet diffusé au 20 h de *France 2*, samedi. Député des Bouches-du-Rhône, il a quitté LREM l'an dernier.

D'autres sont en plein doute. Les mots d'Emmanuel Macron n'ont pas bousculé les membres des cabinets ministériels qu'il visait, mais ses fidèles. Loyaux, ils se sentent injustement lâchés, et ce, au plus mauvais moment.

Menacés, injuriés, voire molestés sur le terrain lorsqu'ils font campagne, beaucoup ont le sentiment que le degré de détestation – et de violence – à leur égard

dépasse le pic atteint au plus fort de la crise des Gilets jaunes. Sans parler de l'image donnée par l'examen de la réforme des retraites, quand l'obstruction orchestrée par La France insoumise conduit certains députés de la majorité à perdre leur sang-froid sous l'œil des caméras.

La crise – car c'en est une – ne coûtera pas la majorité absolue à La République en marche à l'Assemblée. Elle y est de 289 sièges quand le groupe LREM en détient encore 300, contre 314 en début de législature. On est loin de « l'hémorragie » prophétisée par certains, mais le malaise qui se joue à l'intérieur de la Macronie est réel. D'où l'opération rabibochage de ce jour, visant à rétablir la confiance entre le Président et ses marcheurs.

C'est bien. Mais peut-être serait-il grand temps de penser à rétablir aussi la confiance entre les citoyens et leurs représentants élus. Que nos députés s'affranchissent de toute tutelle. Qu'ils s'affirment en discutant les lois sur la base de l'intérêt général et de leurs convictions, et non de consignes. Ils n'ont plus l'excuse de l'inexpérience. Et nous avons besoin de continuer à espérer en la démocratie.

Le soir, on vous sert l'info sur un plateau !



Téléchargez l'appli, c'est gratuit !



L'info plus proche

ouest france